

RAPPORT D'ÉVALUATION

PROJET D'OFFRE DE FORMATION POUR LE CONTRAT 2021-2025

Université Paul-Valéry Montpellier 3

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 26/10/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Secrétaire
générale, Président par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Philippe Brandeis, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

La nouvelle proposition pédagogique de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (UPVM3) à la suite de la mission d'évaluation menée par le Haut conseil de l'évaluation, de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) fait état d'un important travail de reconsidération de l'organisation et de la cohérence de l'offre de formation dont une part significative a été modifiée.

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 s'inscrit aujourd'hui dans une politique de site régionale élargie, animée par une convention de rapprochement avec

- l'Université de Montpellier (UM)
- l'Université de Nîmes (Unîmes)
- l'Université de Perpignan (UPVD)
- l'ENSCM (École Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier)

C'est l'UPVM3 qui coordonne le réseau inter-établissements à l'échelle de la Région Occitanie Est, réseau qui promeut les échanges avec notamment le conseil régional Occitanie.

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 s'est structurée depuis 2019, en quatre champs de formations : *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* ; *Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé (SSTOS)* ; *Communication, Langages, Information, Numérique (CLIN)* ; *Langues, littératures, arts, cultures, civilisations (LLACC)*, les trois derniers objets de cette évaluation.

L'UPVM3 a souhaité inscrire sa nouvelle offre de formation au sein d'un axe pluridisciplinaire en création sur les *humanités environnementales* en collaboration avec les institutions de recherche présentes à Montpellier que sont entre autres :

- le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) ;
- le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ;
- l'Institut de recherche pour le développement (IRD) ;
- Sup Agro.

Dans la nouvelle offre de formation proposée par l'Université en juin 2020, trois formations du champ *Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé (SSTOS)* ont été totalement abandonnées :

- Licence Professionnelle *Gestion et accompagnement de projets pédagogiques* ;
- Master *Économie et management publics* ;
- Master *Management des PME-PMI*.

Une formation a été transformée :

- Master *Archéologie, sciences pour l'archéologie* (abandonné)

devient :

- Master *Archéologie, histoire, environnement de la Méditerranée et de l'Égypte ancienne*.

Quatre autres formations sont nouvellement proposées :

- Licence professionnelle *Métiers du notariat* (formation de comptables taxateurs des actes notariés, mais inscrite dans ce champ SSTOS plutôt dévolu aux SHS sans explications précises sur ce choix) ;
- Master *Archéologie, histoire, environnement de la Méditerranée et de l'Égypte ancienne* ;
- Master *Économie sociale et solidaire*, devenu une mention à part entière par autonomisation du parcours *Économie sociale et solidaire et action publique* du master *Intervention et développement social*
- Master *Gestion de l'environnement* devenu une mention à part entière par autonomisation du parcours *Ingénierie et gestion des projets environnementaux* du master *Géographie, aménagement, environnement, développement*.

Enfin, la licence professionnelle *Métiers de la communication : chargé de communication* a été transférée du champ *Communication, Langages, Information, Numérique (CLIN)* au champ *Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé (SSTOS)*.

D'une façon globale, la réforme des études de santé a conduit à développer des passerelles pour les étudiants avec les formations *Parcours d'accès spécifiques en santé (PASS)* et *Licence avec option santé (L.AS)*. La création d'enseignements de réorientation pour les *Parcours d'accès spécifiques en santé* a conduit à établir des collaborations avec l'Université de Montpellier (notamment pour la licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines*) et avec l'Université de Nîmes (pour la licence *Psychologie*).

Un partenariat international privilégié a été établi avec l'Institut Franco-Chinois et l'Université du Peuple de Renmin à Suzhou en Chine (situés respectivement dans la province du Jiangsu et à Pékin). Le développement de nouveaux doubles diplômes avec des partenaires internationaux (par exemple avec l'Université de Heidelberg) est envisagé.

La nouvelle offre de formation du champ *Communication, Langages, Information, Numérique* (CLIN) propose :

Le changement d'intitulé d'une mention :

- Licence Professionnelle *Métiers de l'information : veille et gestion des ressources documentaires* devient
- Licence professionnelle *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*

La création de deux nouvelles formations :

- Master *Communication publique et politique*
- Master *Journalisme*

Le changement de champ d'une formation :

- Licence professionnelle *Métiers de la communication : chargé de communication* passe du champ CLIN au champ *Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé*

Enfin, dans le champ *Langues, littératures, arts, cultures, civilisations*, la nouvelle offre propose :

L'abandon d'une formation :

- Licence professionnelle *Techniques du son et de l'image*

La création d'une nouvelle formation :

- Licence professionnelle *Métiers du tourisme et des loisirs*

La transformation de plusieurs formations :

- La Licence *Arts du spectacle* scindée en deux nouvelles mentions :
 - *Etudes cinématographiques et audiovisuelles*
 - *Théâtre et spectacle vivant*
- Le Master *Arts plastiques* qui propose l'ouverture d'un master 1 *Jeu vidéo*

La fusion de deux mentions pour en créer une nouvelle, déjà mentionnée préalablement, attachée à un autre champ (*Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé* (SSTOS)) :

- Master *Mondes anciens*
 - et
 - Master *Archéologie, sciences pour l'archéologie (abandonnés)*
- deviennent
- Master *Archéologie, histoire, environnement de la Méditerranée et de l'Egypte ancienne*

AVIS SUR LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

La récente structuration en champs de formation, qui n'a qu'une année d'existence mais dont l'université prend toute la mesure en lui donnant maintenant une place institutionnelle, permettra rapidement de faciliter le dialogue entre instances de pilotage et de clarifier la politique de mutualisation.

Le projet d'établissement de l'université démontre une vraie préoccupation à structurer le pilotage de l'offre de formation et permet d'apprécier la dynamique à l'œuvre pour la période des cinq années à venir. La mise en place d'une commission *offre de formation* qui, autour de l'équipe présidentielle, invite les services d'appui et les enseignants-chercheurs élus au Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) à une réflexion partagée sur les cadrages nationaux, les volumes horaires, les régimes dérogatoires des formations pluridisciplinaires, les compétences transverses et l'enseignement à distance en est un bel exemple. L'édition de lettres de mission apparentées à des fiches de poste pour mieux définir les missions des responsables de tous niveaux en est un autre.

Les conseils de perfectionnement, éléments essentiels à la démarche qualité, tendent à se généraliser heureusement à l'UPVM3 ; ils permettent d'associer étroitement les étudiants au pilotage et à l'évaluation des formations, de même que la commission pédagogique du CEVU.

Un système d'enveloppes budgétaires par formation vient accroître la visibilité du soutien financier alloué à chacune d'elles.

L'adossement des formations à la recherche s'est développé pour certaines des formations ; il reste important pour l'ensemble de l'université et tout à fait satisfaisant. Les diplômés sont portés par des enseignants-chercheurs qui participent pleinement à la vie de l'établissement et sont impliqués dans les différents conseils, commissions et comités de pilotage. Les partenariats plus ou moins formalisés avec les acteurs du monde socio-économique et culturel régional sont également une force d'appui pour l'offre de formation.

Dans son ensemble, l'université fait état d'un intérêt marqué et explicite pour la réussite et l'insertion de ses étudiants, toutes formations confondues. La dynamique déjà soulignée dans le rapport d'évaluation est ici soutenue avec le recours aux divers dispositifs de remédiation éprouvés comme le projet NEXUS-Réussir en licence avec les humanités numériques et les projets entrepris dans le cadre de l'Initiative d'excellence en formations innovantes (IDEFI). Le développement des formations à distance, en quantité comme en qualité, vise à accroître les taux de réussite des étudiants engagés dans les formations à distance, actuellement moins satisfaisants que ceux des enseignements dispensés en présentiel.

Quelques initiatives méritent d'être soulignées, comme la modification du supplément au diplôme de certains parcours de licence pour y faire mention des masters accessibles aux diplômés, ou bien l'adaptation des enseignements aux évolutions des études d'orthophonie comme l'ouverture sur les métiers de la rédaction de contenus scientifiques et culturels et de la muséographie.

Le constat de la hausse de l'attractivité en licence et de sa diminution en master engage l'université à élargir la dotation horaire de certains parcours de master pour la rapprocher de standards internationaux et contribuer à une meilleure reconnaissance professionnelle des diplômés. Les remarques formulées lors de l'évaluation du bilan à propos des mobilités internationales, considérées alors comme insuffisamment renseignées, semblent avoir été prises en compte, avec la volonté affichée d'accroître la mobilité et l'attractivité internationales, mais sans plus de précisions aujourd'hui.

Alors que le bilan de l'évaluation avait pointé le manque d'informations sur l'articulation master/doctorat, le nouveau projet d'établissement fournit beaucoup d'informations sur les doctorats et leur environnement de recherche. Toutefois, les précisions apportées au sujet de cette articulation master/doctorat sont toujours très sommaires, hormis la mention du petit nombre d'inscriptions en doctorat qui avait déjà été remarquée dans le rapport d'évaluation.

AVIS SUR L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'OFFRE DE FORMATION

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 a mis en œuvre la dématérialisation la plus large possible de ses procédures administratives, qu'il s'agisse de la réception des candidatures, des inscriptions, de l'assistance ou des recours. Les étudiants bénéficient également de nombreuses initiatives de l'université pour obtenir des informations, une aide à l'orientation ou un accompagnement individualisé, en particulier lors de la semaine de pré-rentrée, de la semaine d'immersion, des mercredis de l'orientation, des journées portes ouvertes, etc. En complément, les actions menées dans le cadre de l'Initiative d'excellence en formations innovantes (IDEFI) ont abouti à la création d'une application dédiée à l'orientation des étudiants.

Si, comme il a déjà été mentionné dans le rapport d'auto-évaluation, la rédaction de la plupart des fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et des suppléments au diplôme est suspendue en l'attente de directives nationales, la définition des blocs de connaissances et de compétences (BCC) fait l'objet actuellement d'un travail collaboratif au sein de l'Université, qui, en lien, attache une attention soutenue aux modalités de contrôle des connaissances et compétences (MCCC), notamment pour les enseignements à distance.

Le déploiement récent et progressif du Contrat pédagogique de réussite étudiant (CPRE), développé dans l'application *ConPeRe*, contrat proposé à tous les étudiants inscrits en première année de licence depuis la rentrée dernière et dont la coordination est assurée par la direction des études de l'université, vise à améliorer sensiblement le suivi et l'avancée des étudiants et la personnalisation de leurs parcours. La désignation de référents pédagogiques au sein de chaque filière en licence renforce également l'accompagnement personnalisé.

L'établissement reste très investi dans l'usage des ressources numériques et dans les innovations pédagogiques.

Le choix d'une langue vivante dite majeure est obligatoire, à choisir dans l'offre riche de l'université (9 langues : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, occitan, portugais, russe), tandis que d'autres langues sont proposées en enseignement optionnel.

Certains parcours de la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) et de la licence *Administration économique et sociale* (AES), les licence et master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* sont proposés en parcours internationaux ou bi-langues.

L'importance des stages est largement soulignée mais l'orientation de l'université dans ce domaine n'est pas totalement définie : certaines licences ne font pas état de stage obligatoire, ce qui pose un problème pour la licence *Psychologie* par exemple.

L'argumentation pour la poursuite d'études en master de la licence professionnelle *Métiers du jeu vidéo* est convaincante.

Il demeure quelques imprécisions sur la mention *Musique et musicologie* dont la licence est proposée avec deux parcours comprenant un tronc commun et le master avec l'étude d'une éventuelle création d'un parcours conjoint européen *Musiques médiévales* en partenariat avec cinq autres institutions (Erasmus +), auquel s'ajouterait la création d'un pôle supérieur centré sur les musiques médiévales en discussion avec le Conservatoire national de région de Montpellier et l'Institut supérieur des arts de Toulouse (ISDAT). Ces deux derniers points, qui font écho aux précédentes recommandations du Hcéres, méritaient d'être davantage détaillés et devront être rapidement mis en œuvre tant ils nécessitent de longues démarches pluri-institutionnelles et administratives.

LES FORMATIONS

Champ Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé (SSTOS)

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Administration économique et sociale	L	UPVM3	Avis Favorable
Géographie et aménagement	L	UPVM3	Avis Favorable
Histoire	L	UPVM3	Avis Favorable
Psychologie	L	UPMV3	Défavorable Nécessité de mise en place d'un stage obligatoire en L3, tout particulièrement eu égard à la perspective affichée pour le prochain contrat « d'accroître l'accompagnement des étudiants vers le monde de l'emploi ».
Sciences de l'éducation	L	UPVM3	Avis Favorable

Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie	L	UPVM3	Avis Favorable
Sciences sanitaires et sociales	L	UPVM3	Avis Favorable
Sciences sociales	L	UPVM3	Avis Favorable
Sociologie	L	UPVM3	Avis Favorable
Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques	LP	UPVM3	Avis Favorable
Métiers de la communication : chargé de communication	LP	UPVM3	Avis Favorable
Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	LP	UVPVM3	Avis Favorable avec recommandation Intégrer des étudiants au conseil de perfectionnement
Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle	LP	UPVM3	Avis Favorable
Métiers du notariat	LP	UPVM3	Création Défavorable Aucune indication sur la structuration de l'offre de formation : absence d'informations sur la part des enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs et par les professionnels du cœur de métier, sur le type de public attendu, sur la part des ECTS dévolus à la professionnalisation, aucune indication sur les stages si les étudiants ne sont pas en contrat de professionnalisation ...
Administration et échanges internationaux	M	UPVM3	Avis Favorable avec recommandation La nouvelle proposition répond en partie aux critiques formulées à propos de la structuration d'ensemble qui améliore la lisibilité de l'offre de formation. Il reste cependant à renforcer l'adossement à la recherche, à accroître la part des intervenants professionnels et à améliorer le

			suivi des diplômés.
Archéologie, histoire, environnement de la Méditerranée et de l'Egypte ancienne	M	UPVM3	Création Avis Favorable
Économie sociale et solidaire	M	UPVM3	Création Avis Favorable
Ethnologie	M	UPVM3	Avis Favorable
Etudes du développement	M	UPVM3	Avis Favorable
Etudes européennes et internationales	M	UPVM3	Avis Favorable
Géographie, aménagement, environnement et développement	M	UPVM3	Avis Favorable
Géomatique	M	UPVM3	Avis Favorable
Gestion de l'environnement	M	UPVM3	Création Avis Favorable
Gestion des ressources humaines	M	UPVM3	Avis Favorable
Gestion des territoires et développement local	M	UPVM3	Avis Favorable avec recommandations Nécessité de mettre en place le supplément au diplôme et d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants.
Histoire	M	UPVM3	Avis Favorable

Intervention et développement social	M	UPVM3	Avis Favorable
Psychologie	M	UPVM3 Université de Montpellier	Avis Favorable
Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	M	UPVM3 Université de Nîmes	Avis Favorable
Psychologie sociale, du travail et des organisations	M	UPVM3	Avis Favorable
Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	M	UPVM3	Avis Favorable
Sciences de l'éducation	M	UPVM3	Avis Favorable
Sociologie	M	UPVM3	Avis Favorable avec recommandation Nécessité de mettre en place des stages dans tous les parcours, obligatoires en master.
Tourisme	M	UPVM3	Avis Favorable
Transport, mobilités, réseaux	M	UPVM3	Avis Favorable
Urbanisme et aménagement	M	UPVM3	Avis Favorable avec recommandation Une organisation pédagogique équilibrée entre les semestres (demande des étudiants en conseil de perfectionnement) et un meilleur suivi des diplômés

Champ Communication, Langages, Information, Numérique (CLIN)

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Information communication	L	UPVM3	Avis Favorable
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociale	L	UPVM3	Avis Favorable
Sciences du langage	L	UPVM3	Avis Favorable
Métiers du livre : documentation et bibliothèques	LP	UPVM3	Création Avis Favorable
Communication publique et politique	M	UPVM3	Création Avis Favorable
Français langue étrangère	M	UPVM3	Avis Favorable
Humanités numériques	M	UPVM3	Avis Favorable
Information, communication	M	UPVM3	Avis Favorable
Information, documentation	M	UPVM3	Avis Favorable avec recommandation Renforcer le suivi des diplômés et apprécier le devenir des étudiants
Journalisme	M	UPVM3	Création Avis Favorable
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	M	UPVM3	Avis Favorable

Sciences du langage	M	UPVM3	Avis Favorable avec recommandation Renforcer le suivi des diplômés et apprécier le devenir des étudiants
---------------------	---	-------	---

Champ Langues, littératures, arts, cultures, civilisations (LLACC)

Intitulé de la formation	L/LP/M GL/GM	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Arts plastiques	L	UPVM3	Avis Favorable
Etudes cinématographiques et audiovisuelles	L	UPVM3	Création Avis Favorable
Histoire de l'art et archéologie	L	UPVM3	Avis Favorable
Humanités	L	UPVM3	Avis Favorable
Langues étrangères appliquées	L	UPVM3	Avis Favorable
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	L	UPVM3	Avis Favorable
Lettres	L	UPVM3	Avis Favorable
Musicologie	L	UPVM3	Avis Favorable
Philosophie	L	UPVM3	Avis Favorable

Théâtre et spectacle vivant	L	UPVM3	Création Avis Favorable
Métiers du jeu vidéo	LP	UPVM3	Avis Favorable
Métiers du tourisme et des loisirs	LP	UPMV3	Création Avis Favorable
Arts de la scène et du spectacle vivant	M	UPVM3	Avis Favorable
Arts plastiques, création recherche	M	UPVM3	Avis Favorable
Cinéma et audiovisuel	M	UPVM3	Avis Favorable
Création numérique	M	UPVM3	Avis favorable
Danse	M	UPVM3	Avis Favorable
Direction de projets ou établissements culturels	M	UPVM3	Avis Favorable
Esthétique	M	UPVM3	Avis Favorable
Etudes culturelles	M	UPVM3	Avis Favorable
Histoire de l'art	M	UPVM3	Avis Favorable

Langues étrangères appliquées	M	UPVM3	Avis Favorable
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	M	UPVM3	Avis Favorable
Lettres	M	UPVM3	Avis Favorable
Métiers du livre et de l'édition	M	UPVM3	Avis Favorable
Mondes médiévaux	M	UPVM3	Avis Favorable
Musicologie	M	UPVM3	Avis Favorable avec recommandation La création du parcours <i>Musiques médiévales</i> est à mettre en œuvre rapidement
Patrimoine et musées	M	UPVM3	Avis Favorable
Philosophie	M	UPVM3	Avis Favorable
Psychanalyse	M	UPVM3	Avis Favorable

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



Observations au *« Rapport d'évaluation du projet d'offre de formation pour le contrat 2021-2025 »*

Université Paul Valéry
Montpellier 3

Route de Mende
34199 Montpellier Cedex 5

1. Introduction

Pour faire suite au rapport d'évaluation de l'HCERES du projet d'offre de formation pour le contrat 2021-2025, nous avons souhaité formuler un certain nombre de remarques afin de répondre aux recommandations formulées dans ce dernier.

2. Champ SSTTOS « Sociétés, Sujet, Temps, Territoires, Organisations, Santé »

Responsable : Arielle Syssau

Le champ SSTTOS regroupe des formations soucieuses du devenir professionnel des étudiants et plus largement des liens à renforcer entre les formations universitaires et les secteurs professionnels associés aux formations. Le rapport d'évaluation HCERES a permis à certaines formations de confirmer cette démarche. Les recommandations formulées dans le rapport ont toutes été suivies avec conviction pour les cinq formations du champ SSTTOS concernées comme en témoignent, les observations détaillées, dans la suite du texte, par formation.

2.1 Licence de **Psychologie**

Responsable : Sophie Bayard

Rappel de l'avis sur l'accréditation :

« Avis défavorable – Nécessité de mise en place d'un stage obligatoire en L3, tout particulièrement égard à la perspective affichée pour le prochain contrat d'accroître l'accompagnement ses étudiants vers le monde de l'emploi. »

Observations sur l'avis :

Suite à l'avis défavorable reçu par la licence mention Psychologie de notre établissement en raison de l'absence de stage obligatoire en L3, nous proposons d'introduire sous forme d'ECUE unique un stage en L3. Ce stage pourra être effectué par l'étudiant soit au semestre 5 et/ou au semestre 6. Cette répartition permettra une meilleure ventilation des demandes de stages sans cesse croissantes depuis la mise en place de la sélection à la fin de la L3, notamment pour les spécialités cliniques. Ces trois spécialités représentent les 2/3 des étudiants de la L3.

Au cours de l'année universitaire 2019-2020, sur 500 étudiants inscrits en L3, 115 ont effectué un stage optionnel dans la maquette au semestre 5 et 152 l'ont réalisé au semestre 6. Dans les faits, environ 2/3 de nos étudiants inscrits en L3 ont effectué un stage au cours de leur cursus au cours de l'année universitaire 2019-2020.

Ces heures de stage obligatoire de L3 viendront donc se rajouter comme expérience de préprofessionnalisation aux 500 heures de stage professionnalisantes obligatoires requises par les Masters qui délivrent le titre de psychologue.

2.2 Licence Professionnelle **Métiers du notariat**

Responsable : Julien Roque

Rappel de l'avis sur l'accréditation :

« Avis défavorable pour la création – Aucune indication sur la structure de l'offre de formation : absence d'informations sur la part des enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs et par les professionnels du cœur de métier, sur le type de public attendu, sur la part des ECTS dévolus à la préprofessionnalisation, aucune indication sur les stages si les étudiants ne sont pas en contrat de professionnalisation ... »

Observations sur l'avis :

Ce projet de formation est suspendu à ce jour suite au désistement de l'ordre des notaires partenaire inconditionnel de cette formation au vu de la conjoncture économique et sanitaire. En effet, la licence professionnelle était envisagée avec une promotion exclusivement composée de contrat d'apprentissage. Cependant en considération de la crise sanitaire et économique, la profession de notaire considère impossible pour les études de proposer ces contrats dans ces circonstances. Ils souhaitent donc suspendre le projet.

2.3 Master **Administration et échanges internationaux**

Responsable : Martial Dupaigne

Rappel de l'avis sur l'accréditation :

« Avis Favorable avec recommandation – La nouvelle proposition répond en partie aux critiques formulées à propos de la structuration d'ensemble qui améliore la lisibilité de l'offre de formation. Restent les réponses pas satisfaisantes quant à la place du management, l'insuffisance de l'adossement à la recherche, et la composition de l'équipe pédagogique.

Observations sur l'avis :

Avant tout, nous nous réjouissons que l'évaluation considère la nouvelle structuration comme améliorée.

Concernant la place du management, nous aimerions répéter que nous ne considérons pas ce master comme un master de management, mais comme un master pluridisciplinaire s'inscrivant dans la continuité d'un premier cycle AES. Néanmoins, le parcours "Management international des territoires et des entreprises" (MITE) rejoint cette mention dans la nouvelle offre de formation, ce qui témoigne de la place du management dans notre formation.

Nous prenons acte que l'adossement à la recherche soit jugé non satisfaisante en dépit des neuf équipes de recherche citées dans la réponse et des trois exemples précis d'irrigation des enseignements par la recherche, explicités dans le dossier d'autoévaluation.

La place des professionnels dans l'équipe pédagogique, enfin, est plus élevée dans les deux parcours rejoignant cette mention, "Migrations inter-méditerranéennes" (MIM) et "Management international des territoires et des entreprises" (MITE) présents depuis plusieurs habilitations, que dans le parcours "Relations et affaires internationales" (RAI) datant de l'habilitation qui s'achève.

La part des enseignements assurés par des intervenants professionnels s'étoffera donc (ne serait-ce que par un effet de composition) dans la nouvelle offre de formation.

2.4 Master **Sociologie**

Responsable : Martine Xiberras

Rappel de l'avis sur l'accréditation :

« *Avis favorable avec recommandation – Nécessité de mettre en place des stages dans tous les parcours, obligatoires en master* »

Observations sur l'avis :

L'équipe pédagogique du M2 a bien prévu d'introduire **un stage professionnalisant obligatoire** pour le M2 Parcours Sociologie générale, dès la rentrée de cette année 2020. Les stages sont déjà obligatoires dans le **Master 2 Parcours « Observation et analyse sociologiques du changement social et des actions collectives »**. Les enseignants ont déjà été avertis, par mail et en réunion de Département, et cette modification sera entérinée dans la nouvelle maquette du M2 dès septembre 2020.

L'aspect professionnalisant du **Master Parcours « Sociologie générale »** s'infléchit progressivement dès l'étude des représentations sociales, et des idéologies sociales et politiques, dans les institutions en général, qui reste le domaine spécifique **du Master 2 Parcours « Observation et analyse sociologiques du changement social et des actions collectives »**, pour se développer spécifiquement autour de la sociologie des médias en particulier. Les stages visés concernent tous les domaines liés aux métiers des médias écrits et en images (notamment internet). Les contacts professionnels déjà établis par les enseignants du M2 concernent le domaine de la sociologie de la communication et des médias, ainsi que le domaine de la sociologie de l'art ou tous supports visuels privilégiant les images (presse, BD, cinéma, séries TV, *Telenovelas*, *Street Art*, FaceBook, ...).

2.5 Licence Professionnelle **Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement**

Responsable : Lise Roy

Rappel de l'avis sur l'accréditation :

« *Avis favorable avec recommandation – Intégrer des étudiants au conseil de perfectionnement* »

Observation sur l'avis :

L'absence des étudiants dans le conseil de perfectionnement depuis le début de la formation est due au fait que les étudiants de la promotion en cours sont en stage, généralement à distance de Montpellier, lors de la tenue de ce conseil si bien qu'il est très difficile de les y convier. Comme la formation est dense et concentrée dans le temps, il est très difficile de résoudre cette difficulté.

Cependant, cette lacune nous semble relativement peu dommageable pour les deux raisons suivantes :

- D'anciens étudiants en poste dans le secteur professionnel de la licence professionnelle GENA sont conviés chaque année à participer au conseil de perfectionnement (nommé "comité pédagogique" annuel).

- Les étudiants de la promotion en cours sont largement sollicités pour évaluer la formation tout au long de la période de cours (avant la période de stage) : en effet, trois sessions d'évaluation sont organisées entre l'automne et le mois de mars (deux bilans intermédiaires et un bilan final avant le départ en stage). Les deux premières reposent sur échanges directs entre les étudiants et l'équipe pédagogique, avec préparation à travers des séries d'animation (travaux de groupe, world café, débat mouvant). La dernière est réalisée en ligne avec un formulaire rempli anonymement pour obtenir des données quantitatives et des indicateurs de type taux de satisfaction.

Nous prenons bien soin lors des conseils de perfectionnement d'analyser les résultats des bilans de l'année et les prenons en compte systématiquement pour la définition de chantiers d'amélioration pour l'année suivante.

2.6 Master **Gestion des territoires et développement local**

Responsable : Pascal Chevalier

Rappel de l'avis sur l'accréditation :

« Avis favorable avec recommandations – Nécessité de mettre en place le supplément au diplôme et d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants. »

Observation sur l'avis :

Concernant la question du recrutement :

Le comité a noté un problème d'insertion des étudiants, notamment ceux du parcours GAT. Les responsables de la formation souhaitent rappeler les éléments suivants, déjà transmis au comité HCERES :

Pour le parcours GAT :

1- Le pourcentage de diplômés qui poursuivent leur étude est de 31% et non pas 13% (erreur de notre part) comme mentionné dans le texte. Cela nous amène à des taux d'insertion de 69.3% (38% qui trouvent un emploi et 31% qui poursuivent en thèse de doctorat, souvent très appliquées) en première année et de 84.5% (61% qui trouvent un emploi et 23% qui poursuivent en thèse de doctorat) en deuxième année. Ces taux d'insertion sont d'autant plus intéressants que les étudiants GAT sont issus essentiellement des pays du sud de la Méditerranée avec deux difficultés majeures :

2- De retour dans leurs pays, la demande d'une équivalence pour les diplômes prend en moyenne une année avant de pouvoir postuler à un emploi. Pour information, les taux de chômage pour la plupart des pays du sud de la Méditerranée dépassent les 40% pour les jeunes diplômés.

Pour le parcours ERDL :

Le taux d'insertion à 6 mois est d'environ 75%. Le détail des postes occupés par les anciens étudiants est explicité dans le dossier. Il est à noter que plus de la moitié des étudiants trouvent directement un CDD dans l'organisme où ils ont effectué leur stage (stage de 6 mois).

Par ailleurs, la formation a déjà pris en compte cette question de l'insertion professionnelle, en mettant en place des enseignements dédiés à l'aide à l'insertion professionnelle (préparation aux concours de la fonction publique territoriale, rédaction

de CV, etc.) l'accompagnement des étudiants dans le cadre de leur recherche d'emploi (répondre à une offre, préparation aux entretiens, etc.) - formation donnée à l'initiative de l'université Paul Valéry.

Concernant le supplément au diplôme, il sera mis en œuvre lors de la prochaine accréditation.

2.7 Master **Urbanisme et Aménagement**

Co-responsables : Isabelle Berry-Chikhaoui, Valérie Lavaud-Letilleul, François Valegeas

Rappel de l'avis sur l'accréditation :

« Avis favorable avec recommandation – Une organisation pédagogique équilibrée entre les semestres (demande des étudiants en conseil de perfectionnement) et un meilleur suivi des diplômés. »

Concernant l'offre de Master Urbanisme et aménagement, les recommandations de l'HCERES portent sur deux points :

- **L'équilibre de l'organisation pédagogique entre les semestres** : nous serons vigilants à cet équilibre entre les semestres à travers une meilleure ventilation des modules et heures d'enseignements dans le montage de la maquette.

- **Un meilleur suivi des diplômés** : nous envisageons d'améliorer le suivi des diplômé.e.s à travers deux dispositifs principaux :

1. Le suivi de l'insertion professionnelle

- nous faciliterons la diffusion auprès des étudiant.e.s de l'enquête sur l'insertion professionnelle conduite par les services centraux de l'Université pour en améliorer les taux de réponses ;

- nous renforcerons le suivi de l'insertion professionnelle des diplômé.e.s par les responsables du Master, à l'issue du Master 2 et un an après la sortie du Master.

2. La formalisation et la structuration d'un réseau des diplômé.e.s : nous systématiserons une rencontre annuelle autour des « témoignages de diplômé.e.s », notamment en partenariat avec l'association des urbanistes d'Occitanie ; nous réactiverons l'association des étudiant.e.s et diplômé.e.s du Master ; nous créerons un « forum du Master », avec fiches métiers, dépôt d'offres de stages et d'emplois, témoignages, échanges d'expérience...

3. **Champ CLIN (Communication, Langages, Information, Numériques)**

Responsable : Laurent Fauré

En réponse aux questionnements, avis et suggestions du comité, les équipes et porteurs de maquette des deux formations du champ CLIN faisant l'objet de demandes de précisions complémentaires explicitent ci-dessous leur accompagnement des lauréats après leur parcours d'études. Dans chaque cas, le souci scrupuleux de ce suivi, comme de l'amélioration à y apporter, se manifeste par le rappel de dispositifs préexistants et l'engagement dans de nouvelles voies en vue d'observer les données du devenir post master des diplômés. Les pratiques de veille déjà en vigueur (retours informels, données OVE, Alumnis...) gagnent assurément à être précisées et sans doute formalisées, ce à quoi veulent s'employer, avec conviction, les responsables de chaque projet. De nouvelles pistes, à l'invite du comité, vont également être explorées.

Le soin connu des deux équipes concernées à encadrer leur promotion selon des critères pédagogiques exigeants (articulant rigoureusement professionnalisation et visée scientifique) permet d'affirmer que le dynamisme et le caractère innovant des nouvelles méthodes d'observation de l'insertion professionnelle comme de la poursuite d'étude en doctorat seront suivis d'effet.

La composante concernée (Itic) s'attachera de son côté à pourvoir l'aide administrative requise pour cet accompagnement.

3.1 Master **Information, Documentation**

Responsable : Céline Paganelli

Rappel de l'avis sur l'accréditation :

« *Avis favorable avec recommandation – renforcer le suivi des diplômés et apprécier le devenir des étudiants* »

Observations sur l'avis :

Nous prenons bonne note des remarques de l'HCERES nous recommandant de renforcer le suivi des diplômés et le devenir des étudiants. Plusieurs facteurs contribuent à cette faiblesse mais nous espérons mettre en œuvre, pour le prochain contrat, des modalités de suivi beaucoup plus efficaces et tenant compte des spécificités de notre formation.

Dans le précédent contrat, le master mention Information-Documentation existait sous la forme d'un parcours du master mention Information-Communication. Les données produites par notre université concernant les étudiants 3 ans après la sortie du diplôme, elles ne nous permettent pas de distinguer l'insertion et le devenir des étudiants de notre parcours. Le parcours Information-Documentation étant devenu une mention au début du contrat en cours, nous aurons, pour le prochain bilan, des statistiques propres à la mention qui nous permettront d'avoir une idée précise de l'insertion et du devenir de nos diplômés.

Ceci étant posé, à côté des données chiffrées fournies par l'OVE de l'université, nous suivons de manière moins systématisée mais avec grand intérêt nos étudiants. D'abord en leur adressant les offres d'emploi qui nous parviennent. Ensuite, nous restons en contact en les sollicitant pour participer aux journées professionnelles que nous organisons ou pour assurer des enseignements professionnels.

Enfin, parce que certains d'entre eux, une fois dans le monde du travail, nous sollicitent pour accueillir des stagiaires ou des alternants.

Nous allons formaliser davantage ces modalités par une liste de diffusion qui ne sera pas dédiée uniquement à l'envoi d'offres d'emploi mais aura vocation à informer nos diplômés de l'actualité de nos formations (évolutions des maquettes, journées professionnelles, projets de groupe susceptibles de les intéresser, etc.). Enfin, si le soutien administratif de notre composante le permet, la mise en place d'une enquête annuelle dédiée au master qui prendra en compte, outre l'insertion professionnelle à un an suivant la sortie du diplôme, les évolutions au sein de leurs organisations, de nos étudiants déjà en activité lors du suivi de la formation.

3.2 Master **Sciences du langage**

Responsable : Agata Jackiewicz

Rappel de l'avis sur l'accréditation :

« *Avis favorable avec recommandation – renforcer le suivi des diplômés et apprécier le devenir des étudiants* »

Observations sur l'avis :

A. Suivi des diplômés :

Le suivi des diplômés du master SL sera assuré par plusieurs moyens complémentaires, en plus des enquêtes classiques réalisées par les services dédiés de l'établissement :

- Le réseau « Alumni Université Paul Valéry » sur la plateforme Web <https://alumni.univ-montp3.fr/page/presentation>
La participation active des étudiants, des enseignants et des intervenants du monde professionnel au réseau d'alumni mis en place par l'UM3 sera fortement encouragée, afin de créer des liens durables et une dynamique de conseils et d'échange de ressources.
- Réseau professionnel LinkedIn
Une page du diplôme sera créée, animée et connectée à celles des étudiants, des enseignants et des intervenants extérieurs sur le réseau professionnel LinkedIn.
- Site Web dédié au master
Le futur site Web du master comportera un volet « Que devient-on ? », destiné à présenter les devenirs des anciens étudiants du master. Il pourra inclure un annuaire de tous les diplômés du master.

B. Appréciation du devenir des diplômés

Le devenir des diplômés du master SL se décline a priori différemment selon le parcours choisi.

En tant que diplômés du parcours ADIREO, les étudiants pourront s'insérer principalement dans les secteurs suivants :

- Entreprises informatiques (grands comptes, startups...) et cabinets de consultants, en tant qu'ingénieurs linguistes,
- Recherche : inscription en doctorat au laboratoire Praxiling ou dans une autre UR, dans une des disciplines de sciences humaines, de sciences sociales, des lettres ou en informatique,
- Secteur public ou privé : services de veille, de communication et de community management,
- Domaine de la culture et du patrimoine et de la médiation de l'information,
- Complément de formation (dans un autre master ou une formation diplômante), notamment pour se préparer aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.

En tant que diplômés du parcours SOGEPEP, les étudiants pourront s'insérer principalement dans des domaines suivants :

- Recherche : thèse de doctorat au laboratoire Dipralang ou dans un autre laboratoire (domaines : sociolinguistique, didactiques des langues et cultures, anthropologie des pratiques langagières),
- Enseignement (langues officielles, langues minoritaires, langues régionales...),

- Secteurs publics et privés : intégration des migrants, lutte contre les discriminations, valorisation des patrimoines minoritaires, aménagement du territoire, associations culturelles, politique linguistiques et éducatives, gestion du plurilinguisme au sein des institutions internationales.
- L'appréciation du devenir des étudiants croisera les résultats des enquêtes et les données qualitatives issues des réseaux et plateformes (identifiés dans A) avec les débouchés envisagés (catégorisés dans B), afin d'identifier précisément les secteurs et les types d'emplois où les diplômés du master auront le plus de chance d'être recrutés et de s'épanouir.

4. Champs LLACC (Langues, Littératures, Arts, Civilisations)

Responsable : Hervé Lieutard

4.1 Master **Musicologie**

Responsable : Patrick Taïeb

Rappel de l'avis sur l'accréditation :

« Avis favorable avec recommandations – La création du master « Musiques Médiévales est à mettre en œuvre sans tarder ; son éventuelle extension vers un master européen en collaboration avec d'autres institutions spécialisées lui donnerait une belle attractivité. En compléments, la création d'un pôle supérieur en Musiques médiévales en partenariat avec le CRR de Montpellier et l'ISDAT de Toulouse serait bienvenue mais nécessitera d'intenses et longues négociations avec les instances nationales et territoriales qu'il ne faut pas tarder à initier »

Observations sur l'avis :

Concernant le master européen

Dès 2018, les discussions autour du dépôt d'un projet européen de type Erasmus + autour de la formation spécialisée en musiques médiévales ont été engagées par l'université (département Musique et Musicologie), le CIMM et le conservatoire à rayonnement régional de Montpellier.

7 et 8 décembre 2018 : à l'invitation du directeur de la Fondation Royaumont (www.royaumont.com), les représentants des principales structures européennes de musiques médiévales – structures artistiques, ensembles professionnels, départements universitaires – se sont retrouvés le temps d'un week-end pour faire un état des lieux du paysage « médiéval » européen. À l'issue de cette rencontre Gisèle Clément (université Montpellier 3) a annoncé le projet européen envisagé à Montpellier afin d'associer des partenaires. Trois partenaires se sont montrés intéressés : la Haute École de Musique de Genève (HEM - HES-SO Genève), le Centro Studi Europeo di Musica Medievale "Adolfo Broegg" (Spello, Italie) et la Fondation Royaumont.

Automne 2019 : les discussions entre la HEM - HES-SO Genève, l'université Montpellier 3 et le CIMM s'intensifient.

Janvier 2020 : week-end de discussion concrète à Royaumont avec le responsable du département Musique médiévale de la HEM - HES-SO Genève, Gisèle Clément pour l'université Montpellier 3/CIMM/Conservatoire de Montpellier et le responsable de ce projet à Royaumont. Gisèle Clément porte aussi la parole du Centro Studi Europeo de

Spello, sa responsable n'étant pas disponible. Ces deux jours ont permis de définir les enjeux de ce master européen, sa caractéristique « latine », son fonctionnement (les étudiants devront passer un semestre dans chacune des trois universités et la HEM, et se rendre en stage intensif lors de l'académie de Spello et sur des temps de résidence artistique à Royaumont), les modalités d'admission, le contenu de la formation tant scientifique que musical et artistique, en travaillant sur la complémentarité des différentes structures impliquées, les attendus en fin de formation.

L'objectif est de former à la fois des musiciens-chercheurs et des chercheurs qui pratiquent ces musiques.

Les structures partenaires engagées actuellement sont :

- Montpellier : université Montpellier 3/CIMM/Conservatoire
- Genève : HEM - HES-SO
- Lisbonne : Universidade Nova
- Spello : Centro Studi Europeo di Musica Medievale "Adolfo Broegg"
- Paris : Fondation Royaumont
- Louvain : Fondation Alamire

Il est décidé à l'issue de ces deux jours que Montpellier serait le porteur du projet et que Gisèle Clément s'informerait très précisément sur le montage du dossier auprès des services concernés.

Avril 2020 : rendez-vous est pris – à distance – avec le service des RI de l'université Montpellier 3. Info la plus importante : nous devons trouver une université européenne de plus, la HEM, bien que délivrant le grade de Master – et bientôt celui de doctorat – ne pouvant pas être assimilée à une université. Les difficultés liées à la crise sanitaire ont retardé la suite des discussions.

Septembre 2020 : les discussions reprennent à cet endroit, le directeur général de la HEM - HES-SO venant de nous renouveler son intérêt majeur pour ce projet.

Concernant le pôle supérieur en musiques médiévales

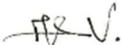
Depuis 2018, le CIMM, le département Musique de l'université Montpellier 3 et le conservatoire à rayonnement régional de Montpellier ont entamé une réflexion sur l'opportunité de créer un pôle supérieur en musiques médiévales. Le principe est de se rapprocher d'un pôle supérieur proche de Montpellier – ISDAT/Toulouse ou IESM/Aix-en-Provence – qui décentraliserait cette formation à Montpellier et donnerait l'agrément.

Novembre 2018 : premier contact avec l'ISDAT. Une réunion s'est tenue à la DRAC de Montpellier avec le directeur du département Musique de l'université Montpellier 3, l'enseignante-chercheuse en charge des musiques médiévales et directrice du CIMM, le président du CIMM, l'équipe de direction du conservatoire, les deux conseillères de la DRAC de Montpellier (Musique et Relation aux universités), la conseillère Musique de la DRAC de Toulouse, l'équipe de direction de l'ISDAT. Accueil favorable du projet. Il a été convenu que Gisèle Clément produise une proposition de maquette d'enseignement – la question du niveau s'est posée : licence ou master ? – et qu'une autre réunion aurait lieu en mars 2019 à la DRAC de Toulouse. En attente des directives liées au nouveau contrat quinquennal de l'université, les discussions ont peu avancé depuis.

Septembre 2020 : l'IESM d'Aix-en-Provence se montre partant pour créer ce pôle supérieur. La direction du conservatoire, le département Musicologie de l'université Montpellier 3 et le CIMM doivent se revoir pour approfondir la discussion avec son directeur.

Montpellier, le 30 septembre 2020

A. Syssau,
Responsable du Champs SSTOS

Fielle Syssau Vaccarella


L. Fauré
Responsable du Champs CLIN



H. Lieutard
Responsable du Champs LLACC



J. Vidal





Julien VIDAL
Vice-Président des Études et de la Vie Universitaire
06 03 62 47 07
julien.vidal@univ-montp3.fr
Université Paul-Valéry Montpellier 3
bâtiment L
Route de Mende
34199 Montpellier Cedex 5
www.univ-montp3.fr

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)